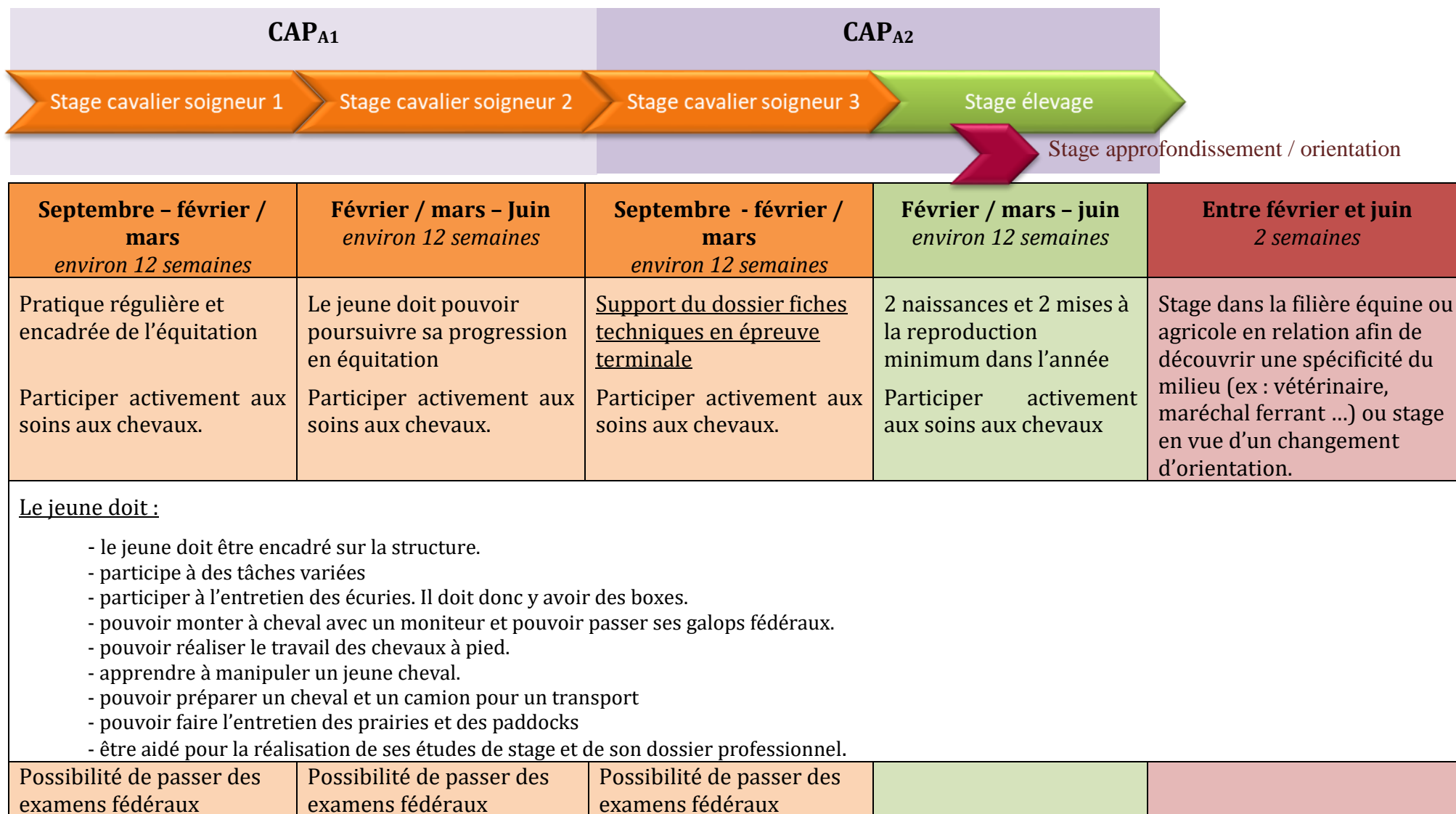


Organisation des stages du cycle CAP_A Palefrenier Soigneur



Une convention de stage, signée des 3 parties (maître de stage, famille et MFR de Coublevie), est OBLIGATOIRE dès le premier jour de stage. Les stages doivent répondre aux exigences de la formation. Ils ont été mis en place pour faciliter le cursus des jeunes en respectant la législation. Le choix du stage est sous la responsabilité du jeune et de sa famille, il fait partie intégrante de la formation. Un élève par niveau de classe et par lieu de stage (décision du CA)